

## LES DOMAINES D'ACTIVITÉS DE LA DREAL

### DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLES

#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### PRÉSERVATION DES MILIEUX (EAU, AIR, SOL, NATURE), DE LA BIODIVERSITÉ ET DES PAYSAGES

#### PRÉVENTION DES POLLUTIONS, DES RISQUES ET DES NUISANCES

#### LOGEMENT, CONSTRUCTION, RÉNOVATION URBAINE

#### TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

#### SÉCURITÉ, PRÉPARATION ET GESTION DE CRISE

en recherchant la cohérence entre ces enjeux.

## UN TERRITOIRE D'INTERVENTION ÉTENDU

Outre ses missions au niveau régional, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes exerce également certaines missions au-delà du territoire de la région :

- sur le bassin Rhône-Méditerranée en tant que DREAL de bassin (domaine de l'eau) ;
- sur l'axe Rhône-Saône pour ses missions de police de l'eau (14 départements) et pour le volet inondations du Plan Rhône ;
- sur le bassin hydrographique du Rhône avec 3 services de prévision des crues : Rhône amont Saône, Alpes du Nord et Grand Delta ;
- sur un tiers Est de la France pour la coordination du contrôle de sécurité des canalisations de transport d'hydrocarbures, produits chimiques et gaz ;
- en tant que pôle de compétence Auvergne / Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse pour la coordination des réceptions complexes de véhicules et de citernes routières ;
- en charge de la coordination nationale pour le plan loup (environ 30 départements).



## CONTACTER LE SIÈGE

### À Lyon

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
5, place Jules Ferry 69006 Lyon  
Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06  
☎ 04 26 28 60 00

### À Clermont-Ferrand

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
7, rue Léo Lagrange  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
☎ 04 73 43 16 00

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

## CONTACTER LES UNITÉS DÉPARTEMENTALES

### AIN

Immeuble DDT  
23, rue Bourgmayer  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
☎ 04 74 45 07 70

### ISÈRE

17, boulevard Joseph Vallier  
38030 GRENOBLE CEDEX 2  
☎ 04 76 69 34 34

### CANTAL- ALLIER - PUY- DE -DÔME

**Cantal**  
13, place de la Paix - CS 50712  
15007 AURILLAC CEDEX  
☎ 04 71 62 49 39

#### Allier

51, boulevard Saint Exupéry - CS 50121  
03403 YZEURE CEDEX  
☎ 04 70 48 78 51

#### Puy-de-Dôme

65, boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT-FERRAND

Adresse postale :  
7, rue Léo Lagrange  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
☎ 04 73 43 16 00

### LOIRE-HAUTE-LOIRE

**Loire**  
2, avenue Grüner Allée C  
42000 SAINT-ÉTIENNE  
☎ 04 77 43 53 53

#### Haute-Loire

6, avenue du général de Gaulle  
CS 90259  
43009 LE PUY EN VELAY CEDEX  
☎ 04 71 06 62 30

### RHÔNE

63, avenue Roger Salengro  
69100 VILLEURBANNE  
☎ 04 72 44 12 00

### SAVOIE-HAUTE-SAVOIE

**Savoie**  
430, rue Belle Eau - ZI des Landiers Nord  
73000 CHAMBÉRY  
☎ 04 79 62 69 70

#### Haute-Savoie

15, rue Henry Bordeaux  
74000 ANNECY  
☎ 04 50 08 09 00

### DRÔME-ARDÈCHE

**Drôme**  
Plateau de Lautagne  
3, avenue des Langories  
26000 VALENCE  
☎ 04 75 82 46 46

#### Ardèche

2, place Simone Veil - BP613  
07006 PRIVAS CEDEX  
☎ 04 75 65 51 53

## PLANS D'ACCÈS

Disponibles sur le site internet de la DREAL, rubrique  
Présentation de la DREAL / Coordonnées et plans d'accès



# DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

« Une ambition et des compétences  
au service du développement durable »



# Le mot de la direction

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes est un service régional de l'État créé en janvier 2016 dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale suite à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, la DREAL met en œuvre les politiques du ministère de la Transition écologique (MTE), du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT).

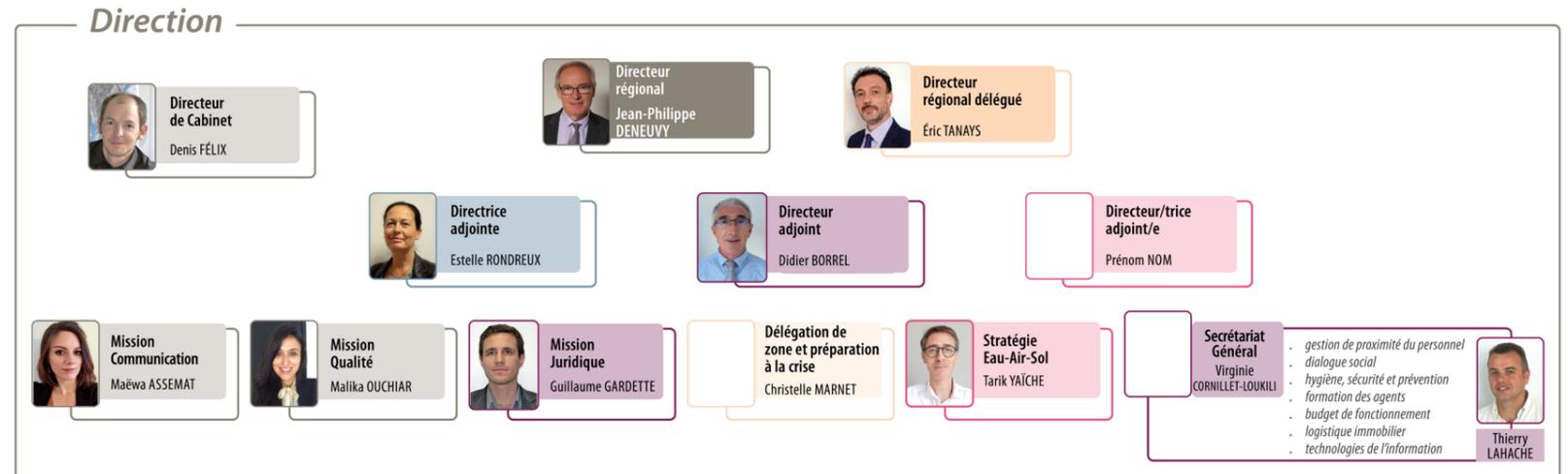
Regroupant environ 900 agents, compétents et engagés dans leur métier, la DREAL a pour ambition de promouvoir une approche transversale du développement durable en région dans de multiples domaines (déplacements, logement, aménagement du territoire, activités industrielles, énergie, gestion de l'eau et des espaces...), tout en préservant la qualité de l'environnement (air, eau, sol, biodiversité, paysages), et en favorisant la maîtrise des risques naturels ou industriels.

Dans chacun de ses dossiers, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes accompagne ses partenaires afin de trouver des solutions proportionnées aux risques, à leurs fréquences, à leurs effets potentiels, pour les enjeux du territoire en vue d'un développement équilibré. C'est tout le sens de la charte d'engagements des DREAL signée début 2014, dont les cinq actions majeures sont présentées ci-dessous.

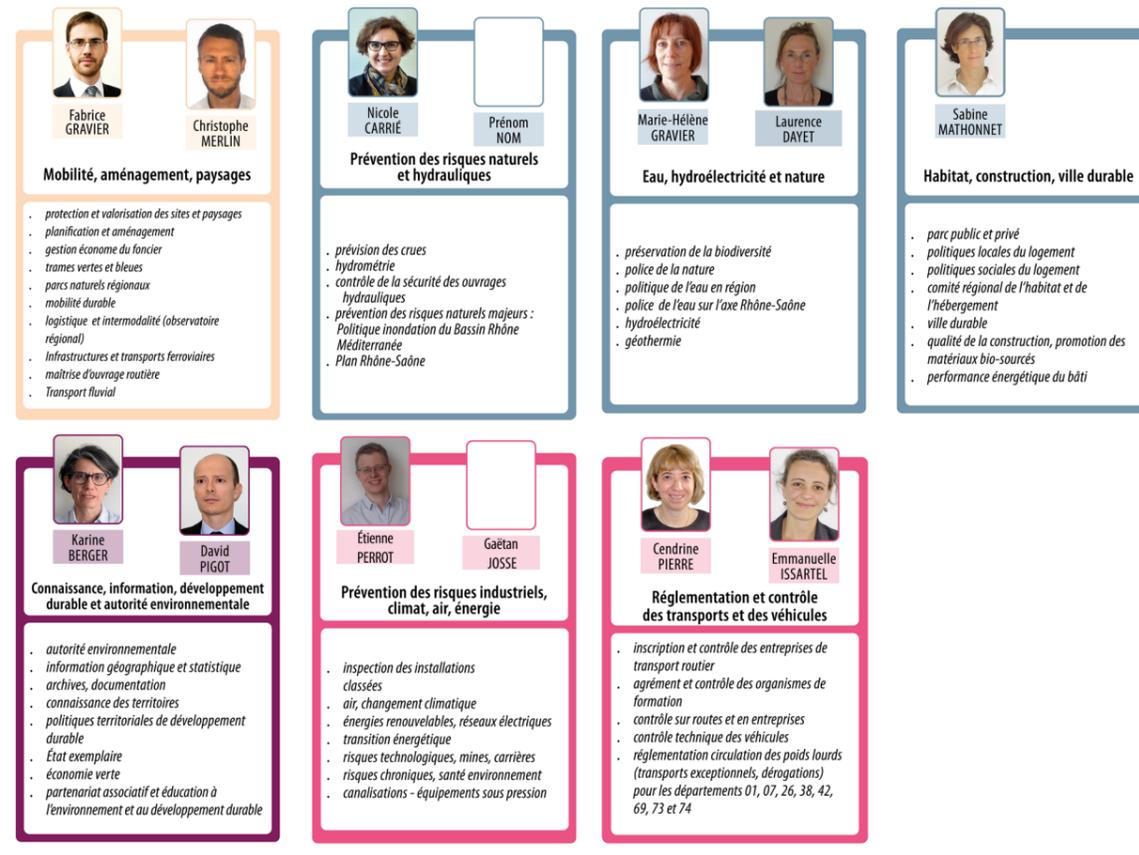
## L'équipe de direction

# Organisation de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

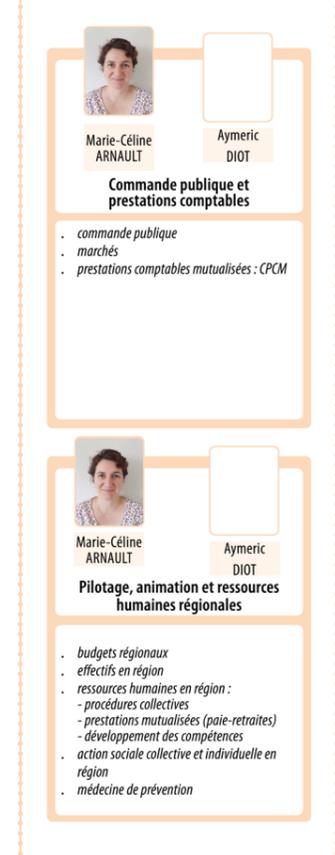
au 1<sup>er</sup> septembre 2022



## 7 services métiers



## 2 services de gestion régionale



## 7 unités départementales ou interdépartementales



risques industriels, inspection des installations classées, éolien, carrières, contrôles techniques des véhicules, canalisations, équipements sous pression, plan de protection de l'atmosphère

Faire du développement durable une réalité quotidienne

LA DREAL S'ENGAGE

Pour mener à bien ses missions, la DREAL prend vis-à-vis de ses partenaires (acteurs socio-économiques, collectivités, associations...) cinq engagements dans la mise en œuvre des lois et règlements.

- Mettre en application les principes du développement durable
- S'inscrire dans une logique de proportionnalité dans les dossiers qu'elle porte et instruit, contribuant ainsi à leur sécurité juridique
- Faciliter l'aboutissement rapide des projets et leur bonne intégration environnementale
- Faciliter la participation du public et contribuer à la transparence des décisions
- Inscrire son activité dans une démarche qualité.

Extrait de la charte d'engagements des DREAL signée par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le secrétaire général des ministères et trois DREAL au nom de l'ensemble des DREAL, DEAL, DRIEA, DRIIE et DRIHL.

2 janvier 2014

Mis à jour le 06 septembre 2022